

Bassin industriel de Lacq : Publication des résultats de l'étude de mortalité et évaluation de la faisabilité d'une étude de morbidité

Suite au référé de la Cour des comptes portant sur la sécurité sanitaire du bassin industriel de Lacq et à une forte mobilisation locale des élus et des citoyens, Santé publique France a été saisie par le ministère de la santé sur l'opportunité et la faisabilité de mise en place d'une surveillance épidémiologique autour du bassin de Lacq. L'agence a ainsi annoncé le 1^{er} juillet 2016 la mise en place de trois études, en accord avec l'Agence régionale de Santé Nouvelle Aquitaine et la Direction Générale de la Santé : une analyse des attentes et du contexte local (résultats publiés ¹en mai 2019), une actualisation de l'étude géographique de mortalité et une étude de faisabilité d'analyse de la morbidité. Santé publique France publie aujourd'hui les résultats de l'étude de mortalité et l'étude de faisabilité d'analyse de morbidité.

Nouvelle étude de mortalité : des résultats qui ne sont pas en faveur d'une surmortalité globale chez les populations riveraines du bassin industriel de Lacq

Le déploiement de l'étude de mortalité avait pour objectif d'évaluer une éventuelle surmortalité des résidents de la zone de Lacq par rapport à la population aquitaine. Cette étude s'appuyait sur **deux méthodes d'analyse** :

- Une première stratégie d'analyse brute a porté sur la période 1968-2014. Elle a permis de consolider les résultats de l'étude de 2001, portant sur la période 1968-1998 (98 communes réparties en une zone de résidence exposée et deux zones de comparaison moins exposées aux émissions industrielles du bassin de Lacq)
- **La seconde a pris en compte** les connaissances acquises au fil du temps et notamment les études d'évaluation de risque de zone en 2007 et 2016 et se fonde sur la base des métrologies des sources de pollution et d'une modélisation des émissions polluantes sur le site de Lacq. Cela a permis le classement affiné de la zone d'étude en 3 zones comprenant 99 communes : une zone comprenant les communes de résidence les plus exposées aux émissions industrielles, une zone d'exposition intermédiaire (moyennement exposée) et une zone peu ou pas exposée. Pour cette période plus récente (1999 à 2014), des facteurs potentiels de confusion comme le niveau socio-économique des populations, qui peut générer un biais du fait de son lien avéré avec la mortalité, ont également pu être pris en compte à l'échelon agrégé de la commune.

Quelle que soit la méthode d'analyse, les résultats obtenus n'ont pas mis en évidence un excès de risque de décès pour l'ensemble des causes de décès, l'ensemble des décès par cancers, les décès par cancers respiratoires, les décès par cancers des tissus lymphoïdes et les décès par cancers digestifs au niveau des zones de résidence les plus proches. Par ailleurs, la seconde méthode d'analyse **a mis en évidence une sous mortalité significative pour l'ensemble des cancers au niveau de la zone la plus exposée**. D'après les deux méthodes, **les analyses étendues à 2014, ne confirmaient pas l'excès de mortalité pour toutes causes de décès confondues et tous cancers chez les moins de 65 ans observé dans l'étude de 2001**.

Néanmoins des interrogations persistent par rapport aux pathologies respiratoires et circulatoires

En considérant le risque de décès par cause spécifique, des excès étaient observés essentiellement pour les pathologies non cancéreuses respiratoires et circulatoires, même après prise en compte de certains facteurs de confusion. Ces excès de décès ne sont pas corrélés à la distance entre le lieu de résidence et le bassin industriel de Lacq. De plus, cette étude, reposant sur des données agrégées à la commune, ne prend pas en compte les données individuelles qui peuvent avoir un lien avec la survenue de certaines pathologies (facteurs héréditaires, comportementaux, professionnels, mobilité, habitudes de vie...).

¹ <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/nouvelle-aquitaine/documents/rapport-synthese/2019/analyse-des-attentes-et-du-contexte-local-autour-du-bassin-industriel-de-lacq-rapport-d-analyse-qualitative>

Ainsi, ces résultats soulèvent des hypothèses sur les différences de risque selon les zones de résidence. Les expositions professionnelles, des mobilités des résidents ou encore du recours aux soins, devront être pris en compte dans l'enquête participative de santé pour permettre une meilleure compréhension de ces résultats. L'enquête de morbidité sur la zone de Lacq permettra également d'explorer les deux signaux sanitaires liés aux pathologies respiratoires et circulatoires.

Lancement de la phase d'analyse de l'étude de morbidité sur le bassin de Lacq

En parallèle de l'étude de mortalité, **Santé publique France a mis en place dans un premier temps une étude exploratoire de morbidité.**

Cette étude exploratoire a pour objectif d'étudier la faisabilité d'une étude de morbidité au niveau des populations résidentes sur le bassin industriel de Lacq et en particulier d'identifier les pathologies d'intérêt et les sources de données permettant leur étude.

Les pathologies d'intérêt à inclure dans l'étude de morbidité ont été identifiées suite à la réalisation :

- d'une revue de la littérature d'études de morbi-mortalité de sites industriels chimiques, pétrochimiques ou mixtes ;
- d'une analyse toxicologique des 9 substances d'intérêts identifiées lors d'une évaluation quantitative des risques sanitaires de zone réalisée préalablement.

Le choix des pathologies a été priorisé à l'issue d'une étude qualitative auprès des acteurs locaux et d'une étude mesurant la perception de sur-risque des différentes pathologies par les professionnels de santé locaux.

Pour chaque pathologie d'intérêt retenue, les indicateurs disponibles ont été identifiés ainsi que leur déclinaison spatio-temporelle et leurs limites (fiabilité, puissance nécessaire).

Les indicateurs qui ont ainsi été pré-retenus sont les pathologies respiratoires, cardio-vasculaires et le diabète.

Les pathologies respiratoires aiguës et chroniques chez l'adulte et l'enfant, dont l'asthme, pourront être étudiées à partir d'indicateurs issus du système national des données de santé (hospitalisations, remboursements de médicaments) ainsi que certaines pathologies cardio-vasculaires et le diabète traité. La morbidité périnatale sera étudiée sous réserve d'effectifs suffisants. **En l'absence d'indicateur ou de registre, les pathologies digestives et du système nerveux ainsi que les cancers de l'adulte ne pourront pas être étudiées. La prochaine étape à partir de ces résultats est la** réalisation d'un protocole détaillé d'étude de la morbidité dans la zone qui sera construit en concertation avec un comité d'experts. Il décrira la stratégie d'analyse pour chacune des pathologies sélectionnées.

Après la finalisation du protocole, la phase d'analyse des pathologies identifiées commencera. Les résultats de cette étude à venir permettront d'explorer un signal sanitaire sur cette zone et plus généralement d'évaluer l'utilité des bases médico-administratives en l'absence de registre pour l'étude de l'impact sanitaire dans les investigations de sites et sols pollués.

Etude de santé participative : des ateliers citoyens les 15, 16 et 23 novembre à Mourenx

En complément, de l'analyse des consommations de soins, **une étude participative de santé** est également initiée par Santé publique France. Son objectif est de recueillir directement auprès des riverains, à travers une enquête par questionnaire individuel, la description de leur état de santé, leur perception de l'environnement local et d'analyser les liens entre les deux. Ce quatrième volet des travaux épidémiologiques réalisés sur le bassin industriel de Lacq par Santé publique France débute dès ce mois de novembre par la tenue d'ateliers citoyens collaboratifs. Ils permettront le recueil des témoignages et expériences de vie locale, des attentes et des questionnements des habitants. L'ensemble des informations recueillies serviront à ajuster le questionnaire scientifique pour être au plus proche des réalités du vécu et des préoccupations en matière de santé, d'environnement et de qualité de vie des personnes.

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 Cynthia Bessarion : 01 71 80
15 66 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Retrouvez-nous sur     